



Révision préliminaire : autorisation de recherche

Ce document facilite la révision préliminaire d'une demande d'autorisation à des fins de recherche, d'étude ou de statistique. Il permet de s'assurer que les principaux documents nécessaires pour l'analyse d'une demande d'autorisation sont présents au dossier et, au besoin, d'informer le chercheur (ou demandeur) si un document est manquant.

Documents nécessaires	Cochez si présent	Cochez si manquant	Ne s'applique pas
Formulaire de demande d'autorisation signé par le chercheur			
Nom du chercheur principal et des co-chercheurs			
Liste des organismes impliqués ¹			
Liste des renseignements personnels nécessaires pour l'étude			
Justification des renseignements demandés (nécessité)			
Copie du protocole de recherche			
Identification de l'organisme subventionnaire (si applicable)			
Copie de la lettre d'approbation du comité d'éthique à la recherche			
Copie du formulaire de consentement du participant (si applicable)			
Copie de l'autorisation du directeur des services professionnels du centre hospitalier (si applicable)			
Raisons qui justifient l'impossibilité ou les obstacles majeurs à l'obtention du consentement			
Description des mesures de sécurité			
Engagement à la confidentialité			
Sécurité des documents papiers			
Sécurité des fichiers informatiques			
Sécurité des ordinateurs			
Sécurité des locaux			
Politique de gestion ou de protection des renseignements personnels (contexte de biobanque)			
Période de conservation des renseignements personnels			
Autre (à précisez) :			
-			
-			

¹ Le chercheur doit informer les organismes détenteurs de la demande d'autorisation présentée à la CAI et valider avec eux la liste des renseignements personnels nécessaires pour l'étude.